



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2018-006

PUBLIÉ LE 12 JANVIER 2018

Sommaire

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2017-12-28-011 - Délégation de signature pour intérim 20-2017 - Centre Hospitalier
Daumezon (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2017-12-28-011

Délégation de signature pour intérim 20-2017 - Centre
Hospitalier Daumezon

délégation de signature pendant les congés



Décision n°20-2017
Décision de délégation de signature

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur du Centre hospitalier Georges Daumézon à Fleury les Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction du Centre hospitalier Georges Daumézon en date du 1^{er} décembre 2017,

DECIDE

Article I : Durant d'absence pour congés de Monsieur Jean-Yves BOISSON, Directeur de l'établissement, du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2018 inclus, une délégation est donnée à Madame BILLET, Directrice adjointe, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant une concertation préalable avec le Directoire ou relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins.

Article II : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et affichée dans l'établissement.

Le Directeur,



Jean-Yves BOISSON